



ARAC

ASSOCIATION RÉPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS, DES COMBATTANTS POUR L'AMITIÉ,
LA SOLIDARITÉ, LA MÉMOIRE, L'ANTIFASCISME ET LA PAIX

17 octobre 1961 — 17 octobre 2020

Obtenir la reconnaissance du crime par l'Etat

Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers d'Algériens manifestaient pacifiquement contre le couvre-feu imposé par le préfet de l'époque, monsieur Papon, quelques mois avant la fin de la guerre d'Algérie.

Dans la nuit du 17 octobre et durant les jours qui suivirent, la répression des forces de police dirigée par le préfet Papon, fut d'une extrême violence.

Manifestants arrêtés, torturés, entassés dans les bus de la RATP, réquisitionnés et enfermés dans les commissariats et dans les stades parisiens étaient courants. Des algériens furent tués par balles, assassinés dans la cour de la préfecture de police de Paris, jetés dans la Seine.

Ce fut un événement d'une gravité exceptionnelle de la répression d'état, la plus violente qu'ait jamais provoquée une manifestation de rue en Europe occidentale dans l'histoire contemporaine.

Il n'a pas été possible jusqu'ici de connaître combien de personnes sont mortes dans ces massacres.

C'est pourquoi l'ARAC demande le libre accès à l'ensemble des archives relatant des travaux des chercheurs et historiens français sur ces massacres.

Par cette disposition l'état français arriverait à rompre le silence et provoquerait par la voix de son parlement, la reconnaissance des crimes du 17 octobre 1961. Par cette reconnaissance officielle, la République française œuvrerait au rapprochement franco-algérien, à un traité de paix et d'amitié plus que jamais nécessaire aujourd'hui.

L'ARAC, comme tous les ans, sera présente le 17 octobre prochain, au Pont St Michel pour faire triompher : « Vérité et Justice » pour ces massacres.

Villejuif, le 24 septembre 2020